

2007/8577 - DENOMINATION DU "QUAI ANTOINE RIBOUD" A LA  
CONFLUENCE - LYON 2E (DIRECTION DEPLACEMENTS  
URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 novembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Un nouveau cœur de ville se dessine à Lyon : La Confluence. Dans le prolongement de l'hyper centre, au Sud de la Presqu'île, ce territoire profondément ancré dans l'histoire des lyonnais, bordé par les fleuves et les collines arborées, est entré en mutation.

Dans le cadre de ce projet, la création d'un vaste espace public (quatre hectares dont deux hectares de bassin et deux hectares de quais) organisé autour d'un plan d'eau constitue un événement majeur. Acte fondateur d'une nouvelle relation entre la ville et l'eau, dans un cadre naturel et urbain de grande qualité, cette place nautique traduit l'ambition du projet de ville et sa générosité en espaces publics.

La situation de la place nautique au centre de la Confluence, sur l'axe central du cours Charlemagne, et son ouverture sur la Saône, lui confèrent une très grande force d'attraction et une valeur de centralité indéniable, renforcée par la polyvalence de ses usages : halte nautique d'une trentaine d'anneaux, lieu de détente, animations nautiques sportives et culturelles.

La création de la place nautique compose, outre le bassin central, un paysage fait de deux longs quais bâtis aux vocations complémentaires. Le quai Nord, prolongation calme du parc de Saône et des quartiers d'habitation, est un lieu de flânerie. Le quai Sud est au contraire plus actif, en relation directe avec le pôle de loisirs, il peut accueillir des péniches d'animation. Ainsi, depuis la Saône, deux itinéraires assez différents sont offerts aux visiteurs et aux promeneurs. Ils se rejoignent sur les larges marches fermant le bassin et menant au cours Charlemagne.

Il convient de dénommer le quai Nord de cette place nautique, compris entre le cours Charlemagne à l'Est et le quai Rambaud à l'Ouest.

En accord avec M. le Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement, je vous propose de le dénommer : « Quai Antoine Riboud ».

Antoine Riboud (1918-2002) : industriel, chef d'entreprise, fondateur et Président du groupe Danone.

Il naît à Lyon dans une famille de sept enfants. Après des études de commerce, il débute sa carrière professionnelle dans la verrerie. Il rejoint l'entreprise Souchon-Neuvesel (liée à la famille de sa mère) et en devient le Président en 1965. Il en prend rapidement les commandes, il l'agrandit et la

fusionne avec l'entreprise Boussois (une autre verrerie). Un an plus tard, il donne naissance à BSN avant de décider d'un virage stratégique majeur. Il comprend que les emballages en verre perdu, les contenants, ont peu d'avenir et s'oriente vers le contenu, les boissons pour commencer.

En 1972, la fusion avec le groupe Gervais Danone fait naître la première entreprise d'agroalimentaire de France. Progressivement, les activités de l'entreprise se recentrent sur l'alimentaire (biscuits, épicerie, produits laitiers...).

Antoine Riboud se fait remarquer par sa personnalité humaniste, sa fidélité, son attachement à ses idées et à ses valeurs.

Sa réussite réside entre autres dans la conviction que la force d'une entreprise est autant liée à son capital humain qu'à ses résultats financiers. Grand meneur d'hommes, Antoine Riboud sait faire confiance aux gens, leur insuffler dynamisme et respect de tous dans l'entreprise, quelque soit le grade de chacun. Cette confiance génératrice de dépassement de soi, il l'applique à ses divers collaborateurs, dont son fils Franck, à qui il passe la main en 1996.»

Vu l'avis émis par le Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Où la Commission Déplacements – Voirie – Sécurité ;

### **DELIBERE**

Le quai Nord de la place nautique, compris entre le cours Charlemagne à l'Est et le quai Rambaud à l'Ouest, est dénommé « quai Antoine Riboud ».

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. L. TOURAINÉ